

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 27 AVRIL 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BURAVAND Jean-Paul (pouvoir donné à CATILLON Vincent), POUSSIN Patrick (pouvoir donné à ROCHE Jean-Louis), DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à SOLINAS Alexandra), Sacha GILLES (Pouvoir donné à MARTINO Clémentine).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 107/2024 du 19 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 2 VRD à l'entreprise BRAJA VESIGNE pour un montant de travaux de 99 933,00 € HT, soit 119 919,60 € TTC.

Par délibération n° 109/2025 du 8 septembre 2025, un avenant n°1 a été approuvé, portant sur la durée d'exécution du marché et n'ayant pas d'incidence financière.

Par délibération n°12/2026 du 10 février 2026, un avenant n°2 a été approuvé, portant le montant du lot à 110 790.70 € HT, soit 132 948.84 € TTC.

Il est exposé qu'il convient de prendre un avenant n°3 suite à une erreur matérielle du prestataire sur le devis présenté sur l'avenant n°2 pour la modification du chantier par le Maître d'Ouvrage concernant les modifications induites par les demandes du MOA au cours des travaux. Le détail des modifications est annexé à la présente.

Le montant de l'avenant s'élève à 3 322,40 € HT.

Le nouveau montant du marché global s'élèvera à 114 113.10 € HT, soit 136 935.72 € TTC..

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la signature de l'avenant 3 – lot 2 VRD à l'entreprise BRAJA VESIGNE, pour un montant de 3 322,40 € HT, soit 3 986.88 € TTC correspondant aux travaux décrits ci-dessus.

FIXE le nouveau montant global du marché à 114 113.10 € HT, soit 136 935.72 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 03¹ du lot 02

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Commune de BOULBON
5 Place Victor BARBERIN
13150 BOULBON
Tél : 04.90.43 95 47

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SA BRAJA VESIGNE
21 Av Frederic Mistral BP 50071 - 84102 ORANGE Cedex
Numéro de téléphone : 04 90 34 34 42.
Numéro de SIRET : 319 755 823 00147
Code APE : 4211 Z

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Opération :

Rénovation du site Saint Christophe et Presbytère.

Localisation :
11 Rue de l'église et 5 Rue Saint Christophe
13150 BOULBON
Parcelles C n°147, 238 et 373

Lot n° 02: VRD

- **Ordre de service : 18/11/2024**
- **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : ...11 mois**
- **Montant du marché public ou de l'accord-cadre :**
 - **Taux de la TVA : 20%**
 - **Montant HT : 110 790.70**
 - **Montant TTC : 132 948.84**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Erreur matérielle du devis des TS de l'avenant 02.

+ 14 180.10 HT et non 10 857.70 HT soit + 3 322.40 HT

- Incidence sur le délai de l'avenant : **NON-**

- Incidence financière de l'avenant : **OUI**

Montant de l'avenant :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 3 322.40**
- **Montant TTC : 3 986.88**

Montant du marché public suite à l'avenant :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 114 113.10**
- **Montant TTC : 136 935.72**

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

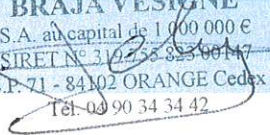
ID : 013-211300173-20260427-772026DEL-DE

Berger
Levrault

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 013-211300173-20260427-772026DEL-DE



| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|-----------------------------|---|
| SARL BRAJA | A Boulbon, le 22/04/2026 |  BRAJA VESIGNE S.A. au capital de 1 000 000 € SIRET N° 3102553230017 B.P. 71 - 84102 ORANGE Cedex Tél. 03 90 34 34 42 |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :


(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 013-211300173-20260427-772026DEL-DE



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.